

Journées nationales d'action contre l'illettrisme

6^e
édition



BILAN de la **6^e ÉDITION**

du 8 au 15
septembre 2019



AGISSONS

MAINTENANT !

Cette année marque un tournant dans notre engagement collectif au service des 2 500 000 personnes confrontées à l'illettrisme : la présence massive du numérique dans nos vies quotidiennes, les transformations rapides du travail qui exigent toujours plus d'autonomie et de capacité à lire, écrire, à se former, révèlent avec une plus forte intensité les difficultés causées par l'illettrisme. Ces transformations peuvent renforcer le sentiment d'isolement de celles et ceux qui subissent les inégalités de destin alors qu'elles ont pourtant été scolarisées dans notre pays.

Face à ce constat, la mobilisation collective contre l'illettrisme n'a pas faibli et beaucoup de chemin a été parcouru depuis que les acteurs de la société civile aux sensibilités diverses réunis par l'ANLCI en 2018 ont alerté les pouvoirs publics en réaffirmant leurs valeurs communes dans le « Pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme ».

Ensemble, nous avons attiré l'attention des décideurs sur l'importance d'agir le plus tôt possible, auprès des tout petits, pour qu'ils puissent prendre un bon départ. Nous avons alerté sur la nécessité d'accompagner les plus fragiles dans les démarches en ligne et dans leurs premiers pas numériques. Nous avons souligné l'urgence d'investir dans le développement des compétences de base tout au long de la vie au profit des personnes les plus fragiles et insisté sur notre volonté de nous réunir pour organiser un travail en commun contre l'illettrisme, autour de l'ANLCI.

Les réponses récentes qui ont été apportées par les pouvoirs publics à notre Pacte convergent vers les préoccupations exprimées par ceux qui agissent partout et tout le temps contre l'illettrisme. La mise en place d'un plan massif d'investissement dans les compétences, d'un compte de formation, avec une priorité donnée aux personnes les moins qualifiées, l'installation d'une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le développement d'un accès au numérique qui ne laisse personne de côté, les initiatives visant à démocratiser la fréquentation des bibliothèques et des biens culturels, les efforts concentrés sur les premiers apprentissages à l'école et autour de l'école sont des avancées très importantes.

Le rapport sur l'illettrisme remis à la ministre du Travail par Christian Janin et Yves Hinnekint et les décisions

qui ont suivi pour conforter la méthode de travail proposée dans l'ANLCI vont dans le bon sens. Mais si nous voulons changer réellement le quotidien des personnes confrontées à l'illettrisme, si nous voulons que l'ensemble des priorités et droits nouveaux trouvent une traduction réelle dans la vie d'un plus grand nombre de personnes, il nous faut encore et toujours nommer l'illettrisme pour mieux le détecter et le faire reculer, dissiper les confusions pour que l'illettrisme ne soit pas confondu avec d'autres problèmes qui méritent tout autant l'engagement de la société, comme la formation linguistique des migrants. Il nous faut amplifier la prise de conscience sur l'existence de ce problème invisible qu'est l'illettrisme et « aider ceux qui aident », pour qu'ils puissent parler de l'illettrisme et des solutions avec les personnes concernées, sans les gêner et sans être gênés eux-mêmes.

MERCI À TOUS POUR VOTRE MOBILISATION

Tous les acteurs du quotidien et les décideurs impliqués dans les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme unissent leurs efforts, à la place qui est la leur, pour que l'illettrisme ne soit plus un tabou et que les personnes concernées et leur entourage aient connaissance des solutions locales qui existent.

Cette année encore, vous avez été très nombreux à transmettre des messages positifs sur les réussites des personnes sorties de l'illettrisme, sur ce que la formation a changé pour elles, sur les solutions de proximité proposées. L'illettrisme n'est pas une fatalité et il est possible de réapprendre quel que soit son âge, d'en sortir. Le témoignage de celles et ceux qui ont renoué avec les savoirs de base motive ceux qui hésitent à faire le premier pas.

Merci à vous ! Grâce à votre implication, la couverture médiatique des Journées nationales est venue donner du sens et un éclairage renouvelé sur le travail de ceux qui agissent au quotidien contre l'illettrisme. Pour la 6^e édition des Journées nationales, plus de **520 manifestations locales** se sont tenues dans toutes les régions, dans l'hexagone et dans les régions d'Outre-mer. Plus de **50 soirées-débats** ont été organisées autour du film « Illettré » réalisé par Jean-Pierre Améris. **Vous avez été plus de 700 à participer aux 26 réunions d'information et de mobilisation** organisées par l'ANLCI sur les territoires



entre janvier et juin 2019 pour bien préparer cette 6^e édition.

Cette année, nous avons encore pu compter sur les grands médias nationaux pour annoncer le mouvement et relayer nos messages, ainsi que sur la presse locale pour mettre en avant les actions de terrain dans toute la France. Les journaux TV et de nombreuses radios (M6, France 2, France 3 national et régional, NRJ12, Chérie TV, TV5 Monde, Demain TV, France Bleu etc.) ont diffusé des reportages et ont annoncé la campagne « Quand on apprend le moindre progrès est une victoire ». De nombreux articles ont été diffusés dans la presse écrite : AFP, Le Parisien, Les Echos, le JDD, Le Pèlerin magazine... Ainsi que des centaines de reprises sur Internet et les réseaux sociaux comme le site Kombini qui a diffusé une interview d'Aline Le Guluche, ancienne apprenante, vue plus de 210 000 fois.

L'édition 2019 des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme a été un franc succès, **grâce à vous**. Il est primordial de continuer à diffuser des messages de sensibilisation sur l'illettrisme pour que le regard que porte la société toute entière sur les personnes qui y sont confrontées change, pour aider ces personnes à faire le premier pas vers un parcours de réacquisition de la lecture, de l'écriture et des compétences de base. L'accès de tous à ces savoirs essentiels qui sont les clés de la liberté et de la reconnaissance nous engage collectivement.



Hervé Fernandez

Directeur de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

RENDEZ-VOUS DU 7 AU 13 SEPTEMBRE 2020 POUR LA 7^e ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES D'ACTION CONTRE L'ILLETTRISME

SOMMAIRE

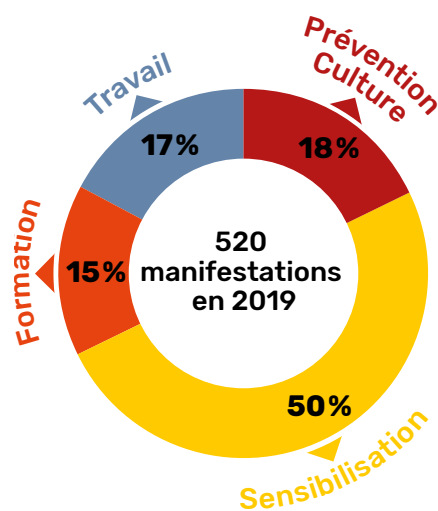
- 05 Préparation des JNAI 2019
- 06 La journée de lancement des JNAI
- 07 La campagne nationale 2019 « Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire »
- 10 L'engagement des acteurs pour que les personnes en situation d'illettrisme maîtrisent le numérique
- 12 L'engagement des territoires, des collectivités locales et de l'État
- 14 L'engagement des acteurs du monde du travail et de la formation professionnelle
- 16 L'engagement de Pôle emploi
- 17 L'engagement de l'Éducation nationale
- 19 L'engagement du monde associatif, des acteurs du champ culturel, des réseaux de lecture publique...
- 21 L'engagement de la Banque de France
- 23 • L'engagement du Centre du Service National avec les Journées Défense Citoyenneté
• L'engagement de l'Administration pénitentiaire
- 24 L'engagement des acteurs sur les territoires d'Outre-mer
- 26 L'engagement des Centres Ressources Illettrisme
- 27 Les JNAI 2019 et vous
- 28 Les JNAI dans les médias



Les trois objectifs des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme :

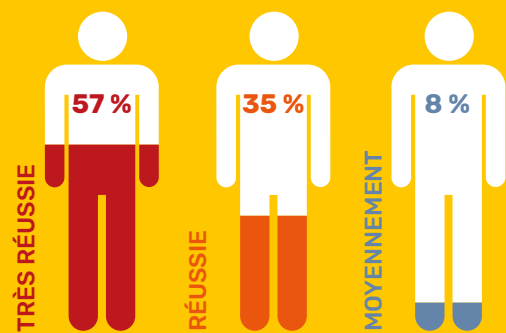
- 1** Nommer le problème pour mieux le combattre et susciter une prise de conscience sur un phénomène invisible.
- 2** Valoriser les solutions sur les territoires, diffuser les témoignages.
- 3** Montrer aux personnes concernées qu'elles peuvent se tourner vers des structures locales pour trouver des réponses adaptées.

En 2019, sur 520 manifestations, 15 % portaient sur le monde de la formation professionnelle, 50 % sur des actions de sensibilisation grand public, 17 % touchaient le monde du travail et 18 % les thématiques prévention et culture.



CEUX QUI SE SONT MOBILISÉS ÉVALUENT LES JOURNÉES NATIONALES D'ACTION CONTRE L'ILLETTRISME 2019 :

APPRÉCIATION DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION :



92 % jugent la campagne « Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire » **réussie ou très réussie**

45 % des porteurs de manifestations participaient pour la première fois aux JNAI

99 % de ceux qui ont porté un événement 2019 déclarent vouloir **se mobiliser à nouveau en 2020**

85 % des participants considèrent les JNAI comme **une opportunité de présenter et faire connaître leurs actions** en faveur de la prévention et la lutte contre l'illettrisme

« Ce mouvement met en lumière la nécessité d'agir, d'aider les personnes en situation d'illettrisme. Il permet de mieux mobiliser les collectivités, de réaffirmer que ce n'est pas une fatalité, qu'il faut agir encore et toujours. »

Quel est le rôle de l'ANLCI dans l'organisation et le déroulement des JNAI ?

Le Groupement d'Intérêt Public Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a été créé en 2000 pour réunir, animer et soutenir les multiples décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme. L'ANLCI fédère les pouvoirs publics nationaux, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile, les entreprises et les partenaires sociaux autour d'un objectif commun : permettre à chacun de maîtriser la lecture, l'écriture et les compétences de base.

En 2013, l'ANLCI a obtenu le label Grande cause nationale 2013 pour le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » qu'elle fédère et cette mobilisation a permis de franchir une étape importante. Les 70 grandes organisations et associations membres de ce collectif, issues pour la plupart de son comité consultatif (voir ci-dessous) ont ainsi initié sous l'impulsion de l'ANLCI ce rendez-vous annuel, autour de la semaine du 8 septembre, des JNAI.

L'ANLCI :

- Pilote les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme
- Mobilise tous ses partenaires et les médias
- Labellise les manifestations locales et les rend visibles
- Porte la campagne nationale de sensibilisation

Un comité consultatif ?

Le problème posé à notre société par l'illettrisme est très important et complexe. Il touche des personnes de tous les âges dans des situations très différentes. Aucune institution ne peut à elle seule apporter les solutions adaptées à tous, et il est essentiel pour agir partout, pour tous, de faire appel à toutes les ressources : éducatives, sociales, culturelles, économiques, citoyennes... C'est pourquoi l'ANLCI a choisi dès sa création de constituer un espace de mobilisation, un point de jonction pour tous ceux qui peuvent agir en les engageant à travailler d'une manière décloisonnée, en faisant cause commune, sous le mot d'ordre « Réunir pour mieux agir ». Composé aujourd'hui de 107 membres, le comité consultatif de l'ANLCI, poumon de la société civile, rassemble de nombreux acteurs du champ social, culturel, de la formation, de l'insertion, de l'entreprise, partenaires sociaux, grandes Fondations, associations d'éducation populaire, organisations caritatives... La présentation des membres de ce comité est à retrouver sur www.anlci.gouv.fr

PRÉPARATION DES JNAI 2019



Notre intention pour cette 6^e édition ?

Une plus forte implication du terrain

26 rencontres régionales de mobilisation organisées sur les territoires entre mars et juin 2019.

Des acteurs de tous les champs, venus de structures d'horizons très divers (monde du travail, du secteur médical, de la culture, de l'insertion, de l'éducation, du champ social, de la pénitencière, de la défense, du champ associatif, caritatif, etc.) ont participé pour mieux comprendre comment s'associer à ce mouvement à l'horizon septembre 2019.

12 mars



Caen, Normandie
Bibliothèque Alexis de Tocqueville

21 mars



Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes
Préfecture du Rhône

29 mars



Lempdes, Auvergne-Rhône-Alpes
DRAAF

2 avril



Mamoudzou, Mayotte
Cité des métiers

4 avril



Besançon, Bourgogne-Franche-Comté
Directe

5 avril



Fort-de-France, Martinique
Agefma

5 avril



Orléans, Centre-Val de Loire
Foyer des jeunes travailleurs

5 avril



Saint-Apollinaire, Bourgogne-Franche-Comté
Médiathèque Côte d'Or

10 avril



Toulouse, Occitanie
Préfecture de région

17 avril



Montpellier, Occitanie
DRAC

23 avril



Nantes, Pays de la Loire
CAFOC

24 avril



Charleville-Mézières, Grand Est - Ville de Charleville et Charlevil' Lecture
Médiathèque Voyelles

26 avril



Nice, Provence-Alpes-Côte d'Azur
Bibliothèque Louis Nucéra

24 mai



Paris, Île-de-France
Préfecture de région

11 juin



Limoges, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine (site de Limoges)

2 juillet



Rennes, Bretagne
Préfecture



6 SEPTEMBRE 2019 À PARIS

Une conférence-débat a été organisée pour le lancement des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme dans le cadre d'un partenariat Lancôme / ANLCI sur le thème « Les femmes et l'illettrisme : levons le tabou, passons aux actes », axe de l'engagement de Lancôme à travers son programme « Write Her Future ».

En présence notamment d'Isabella Rossellini, égérie de Lancôme, Julie Audouin Urdangaray, directrice générale de Lancôme France, Aline Le Guluche, ambassadrice de « Write Her Future », ayant réappris à lire et écrire à 50 ans, Agnès Bathiany, directrice générale de la Fédération Générale des PEP, Béatrice Piron, députée des Yvelines et présidente du groupe parlementaire sur l'illettrisme et Hervé Fernandez, directeur de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme.

POURQUOI CE PARTENARIAT ?

La campagne mondiale « #WriteHerFuture » vise à favoriser l'émancipation des jeunes femmes de 15 à 35 ans. Pour le déploiement de ce programme en France, Lancôme a choisi l'ANLCI pour partenaire. En effet, la maîtrise des compétences de base est indispensable pour être autonome au quotidien. Si elles ont longtemps porté sur le triptyque « Lire, écrire et compter », une quatrième compétence, avec la généralisation du numérique, vient compléter l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail, dans la vie collective avec les outils numériques d'aujourd'hui. En 2019, L'ANLCI a proposé de développer un module de formation appelé « Usages de base du numérique », en s'appuyant sur la Fédération Générale des PEP (FGPEP), partenaire de longue date, oeuvrant sur la totalité du territoire français.



À la suite de ce temps fort, les médias (Figaro, Les Echos, Marie-Claire, Elle ...) ont lancé une première vague d'articles dédiés à ce mouvement et à l'action conduite en France. Aline Le Guluche a été interviewée par le journal en ligne Konbini, pour une vidéo de témoignage qui a été vue près de 210 000 fois. Elle nous explique aujourd'hui pourquoi, selon elle, il est important de partager son histoire, son parcours à l'occasion des JNAI.



La parole à
Aline le Guluche

« Il est important de parler d'illettrisme, des obstacles rencontrés, dans le but « d'ouvrir les esprits ». Lorsqu'on parle de difficultés d'apprentissage, les gens ne sont pas forcément au courant des réalités, de tout ce que l'on peut traverser, mais aussi du fait que l'on peut s'en sortir. Je trouve que les choses sont très difficiles pour les jeunes notamment aujourd'hui, qui ont honte de leur manque de compétences et je leur répète souvent, y compris dans mon milieu professionnel (hospitalier) : « on a chacun nos compétences, et il en existe que nous devons parfois renforcer, muscler. Mais la formation est un droit, vous cotisez pour cela, vous avez le droit de bénéficier des formations dont vous avez besoin et à tout âge ». Pour ça, il est très important aussi d'avoir des interlocuteurs, des conseillers formation, en nombre suffisant et bien informés, qui puissent reconnaître l'importance d'investir en direction des moins qualifiés. Ils sont souvent trop peu nombreux pour accompagner les besoins. »

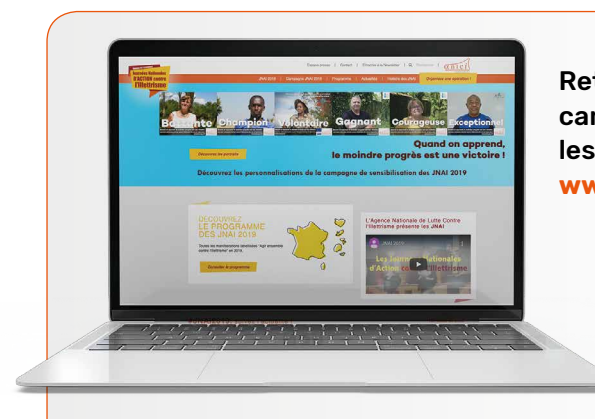


« QUAND ON APPREND, LE MOINDRE PROGRÈS EST UNE VICTOIRE »



Le thème de la campagne nationale « Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire » a mis à l'honneur les victoires face à l'illettrisme, les parcours de réapprentissage valorisés à travers des portraits. On le sait, oser réapprendre peut être un défi. L'ANLCI a donc choisi cette thématique avec ses partenaires, pour célébrer les engagements des personnes en formation de base et refléter le plus fidèlement possible la motivation, la force, le gain d'autonomie ressentis par ceux qui ont trouvé le courage de sortir de cette situation d'illettrisme.

Comme toujours pour ses campagnes, l'ANLCI a souhaité s'appuyer sur des témoignages authentiques, portés par des personnes qui ont suivi un parcours de formation de base au sein d'organismes normands (ACSEA Formation, La Boîte aux lettres, l'ENEFA et l'EPIDE), avec l'appui du correspondant régional et du Centre Ressources Illettrisme.



Retrouvez les interviews vidéo, l'article de présentation de la campagne avec les témoignages des participants, et toutes les personnalisations de la campagne sur le site dédié : www.illettrisme-journees.fr

Ainsi que sur les réseaux sociaux :

- Agir ensemble contre l'illettrisme
- @ANLCI_Lyon
- anlci_gip



CARTE BLANCHE AUX PERSONNES CONCERNÉES

UNE CAMPAGNE NATIONALE PERSONNALISÉE PLUS DE 60 FOIS

Courageux

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Merveilleuse

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Volontaire

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Patiente

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Volontaire

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Héros

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Battante

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Gladiateur

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Battante

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Battante

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Fier

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Trio gagnant

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Triomphant

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Exceptionnelle

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Déterminée

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Vainqueur

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Confiante

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Exceptionnel

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Triomphante

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Combatif

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Courageux

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Exceptionnel

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Déterminée

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Phénoménale

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Courageuse

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Volontaire

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Rahashiri*

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Battante

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Gagnant

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr

Star

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.
Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.
www.anlci.gouv.fr



L'ENGAGEMENT DES ACTEURS POUR QUE LES PERSONNES EN SITUATION D'ILLETTRISME MAÎTRISENT LE NUMÉRIQUE

Pour la 6^e édition des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre 2019, la question du numérique a été cette année encore très présente parmi les événements proposés par les acteurs mobilisés contre l'illettrisme.

Savoir lire, écrire, calculer ne permet plus d'être autonome dans la vie quotidienne en l'absence de la maîtrise des usages de base du numérique. Or, ces usages sont loin d'être accessibles aux personnes en situation d'illettrisme qui figurent parmi les 13 millions de Français les plus éloignés du numérique. Au moment où l'accélération de la digitalisation de la société entraîne la dématérialisation des services publics, ces personnes se trouvent doublement exclues.

Vaincre l'illettrisme implique indéniablement d'aider ces personnes à sortir de leur nouvelle situation d'illettrisme numérique (ou d'illectronisme). Pour réussir ce double défi, des solutions spécifiques d'accompagnement humain et de formation personnalisée sont proposées pour la maîtrise de toutes les compétences de base, y compris le numérique. Il s'agit ainsi d'offrir une occasion inédite pour que les personnes en difficulté avec les compétences de base accèdent à leurs droits, s'impliquent activement dans la transformation numérique de leurs environnements professionnels et personnels et exercent leur citoyenneté.



Normandie (Conches-en-Ouche), 12 septembre 2019, la Médiathèque départementale de l'Eure propose une journée sur « l'illectronisme : les bibliothèques face à l'illectronisme numérique ». En présence de l'ANLCI : conférences, projection, stratégie nationale pour un numérique inclusif, retour sur des expériences au niveau national et local.

Dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme de septembre, une trentaine de manifestations ont été portées par différents acteurs (collectivités territoriales, Pôle emploi, organismes de formation, médiathèques, missions locales, Centres de Ressources Illettrisme...) sur le volet de l'inclusion numérique et du développement des compétences numériques pour tous.

« La dématérialisation des démarches administratives est un objectif louable [...] qui ne pourra pas se faire sans tenir compte des difficultés et des besoins spécifiques de chacun. »

Le Défenseur des Droits
Les Echos, 22 août 2019

Matinées du Sud de lutte contre l'illectronisme 2019

« No difficulty to use the Internet in the life of today's people »

Du 9 au 13 septembre - de 8h à 11h
0696 48 77 37 ou 0696 55 67 62

| | | |
|------------------|--|---|
| Lun 9 | Duoar Ville d'Isle | Atelier n°1 « Une adresse mail pour quoi faire ? » |
| Mer 10 | Falaise-lacée Siège Espace Jol | Atelier n°2 « Comment rechercher sur Internet » |
| Mer 11 | Diamant Cyber-base | Atelier n°3 « Les indispensables du Net » |
| Jeu 12 | Barrez d'Arriet Miser | Atelier n°4 « À la découverte de l'ordinateur et ses périphériques » |
| Ven 13 | Duoar Miser | Atelier n°5 « À la découverte des outils numériques » |

En Martinique, une semaine organisée par la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique « Les matinées du Sud de lutte contre l'illectronisme ».

Retour presse à la suite de l'action portée en Normandie par Passerelles vers l'emploi.

Des stagiaires face à l'outil numérique

Mardi, Passerelles vers l'emploi organisait un atelier pour les personnes démunies face à l'outil informatique.

« L'initiative... Dans le cadre des Journées nationales de lutte contre l'illectronisme... »

« beaucoup de nos stagiaires ne sont pas tout à fait en phase avec l'information... »

« L'objectif de ce temps d'apprentissage, animé en collaboration avec le Centre animation ressources d'information sur la formation-observation (Caf), est de permettre aux stagiaires de découvrir les clés nécessaires à l'utilisation de l'outil numérique, afin de les rendre les plus autonomes possible, entre autres, pour les documents administratifs en ligne... »

« Selon des statistiques réalisées dans l'ex Haute-Normandie, 8 % de la population est concernée par l'illectronisme. En revanche, il n'est pas encore de statistiques pour l'ex Basse-Normandie, par conséquent, nous n'avons pas de chiffres pour le bassin de la région... »

Agir pour le développement des compétences numériques des personnes en situation d'illettrisme.



TEMPS FORT À PARIS LE 12 SEPTEMBRE 2019

La coopération ANLCI-Pix déjà effective depuis plusieurs mois a été officialisée à travers la signature d'une convention cadre, le jeudi 12 septembre, dans les locaux d'ESPEREM à Paris. Ce temps fort s'est déroulé lors de l'organisation des ateliers-panels de test de la plateforme Pix par des stagiaires du centre ESPEREM avec la collaboration de l'équipe de Pix, et a été précédé par des échanges avec des formateurs et des stagiaires participant à l'un de ces ateliers. L'enjeu de la convention est de permettre à des personnes en situation d'illettrisme d'accéder à l'autonomie dans la société numérique, à l'heure où un rapport de France Stratégie indique que 14 millions de Français ont des difficultés à utiliser les ressources numériques (« illectronisme ») et parmi eux, 20 % sont en situation d'illettrisme. Les retours d'usage des tests de la plateforme Pix ont montré l'intérêt des acteurs de la

formation de base pour cet outil. Ce partenariat permettra aux organismes partenaires de l'ANLCI de l'intégrer aux actions de développement des compétences numériques des personnes en situation d'illettrisme par une démarche pédagogique embarquant les autres compétences de base : lire, écrire, calculer...



La parole à **Victorien Lechaîne**

Formateur en compétences clés et référent numérique du centre de formation ESPEREM

« Nous avons accueilli chez ESPEREM ce temps fort des JNAI 2019 (panel Pix et signature de la convention ANLCI-Pix), et ces événements renforcent la sensibilisation aux problématiques d'illectronisme et d'illectronisme et permettent de réfléchir plus spécifiquement avec les équipes pédagogiques à la manière de pouvoir, dans un cadre de formation et d'évaluation, apporter des solutions de médiation. La signature de la convention de partenariat Pix-ANLCI et la réalisation du panel test ont été des moments passionnants de rencontres et d'échanges qui viennent alimenter cette réflexion sur l'illectronisme/illectronisme, y compris à l'interne dans la mesure où les affiches qui illustrent les journées ont interpellé les apprenants du centre, permettant de nourrir le débat. Du côté du panel de test de l'outil

Pix, le temps de présentation a permis à plusieurs personnes de mettre des mots sur leurs difficultés et de créer des discussions au sein des groupes de formation. Lors du déroulement du panel, tous se sont pris au jeu, voyant cela de façon ludique et non simplement comme une phase d'évaluation et de formation. Des stagiaires ont témoigné avec des formules de type « sur Pix, tu ne te sens pas rabaissé, tu ne te compares pas aux autres car les questions s'adaptent à toi », « c'était bien et j'ai appris des choses en plus, je ne m'y attendais pas », un jeune a même pu directement dire aux directeurs de l'ANLCI et de Pix qu'il utilisait cette plateforme ne le faisait pas se sentir illettré et qu'il apprenait tout en jouant. Mieux appréhender l'outil Pix et son référentiel et le faire tester à nos apprenants nous permet de mieux cerner les besoins et les

attentes des personnes directement confrontées à la fracture numérique et aux difficultés linguistiques. Nous travaillons aujourd'hui à la création d'une programmation pédagogique (formation et évaluation) centrée sur le développement des compétences numériques pour nos apprenants en utilisant les ressources qu'offre la plateforme Pix. Nous travaillons aussi sur la création d'outils numériques originaux et innovants dont un Mooc sur l'acquisition des compétences clés à visée professionnelle, adaptées aux métiers du jardinage urbain et de l'économie circulaire (Mooc opérationnel en janvier 2020) qui aideront l'apprentissage et l'acquisition des compétences. »





L'ENGAGEMENT DES TERRITOIRES, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'ÉTAT

Plus que jamais, cette édition a été l'occasion pour les opérateurs de l'État, les collectivités, les grandes organisations de marquer leur engagement en matière de lutte contre l'illettrisme, d'accès à la formation de base, de mobilisation pour un numérique inclusif, et pour l'accès de tous à la lecture, sur de nombreux territoires. La plupart des Régions, les Départements (du Nord, de l'Eure, du Loir-et-Cher...), les Préfectures, ont saisi ce moment pour communiquer sur leurs dispositifs spécifiques, tout comme les villes ou communautés de communes engagées à travers des plans locaux d'action contre l'illettrisme, comme Grigny, Saint-Pierre, Charleville-Mézières, Nice, Angers, Arras, Flandres Lys, etc.



La préfète Béatrice Abollivier lors de l'opération « Raconte ton patrimoine » par l'atelier Canopé avec 5 établissements de Seine-et-Marne.



Le préfet de La Réunion et l'inspecteur d'Académie rencontrent des volontaires du régiment de service militaire adapté de La Réunion.



Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER
VICE-PRÉSIDENTE #CULTURE
DÉPARTEMENT DU NORD
[Béatrice Descamps-Plouvier] Lutter contre l'illettrisme, c'est lutter contre la précarité.



Marie Aubert, préfète déléguée pour l'Égalité des chances, visite le centre social Kléber de Marseille.



Signature à l'occasion des JNAI d'une convention avec le Conseil départemental du Loir-et-Cher avec Nicolas Perruchot, président du Loir-et-Cher, Geneviève Barraban, conseillère départementale de Blois, chargée de mission pour la lutte contre l'illettrisme et Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI.



La parole à **Maurice Monoky**
Directeur de l'AFP21 à Arras

Quel rôle peut jouer une collectivité territoriale comme l'agglomération d'Arras pour réunir les acteurs et agir pour une meilleure prise en charge des personnes les plus en difficulté avec les compétences de base ?

« L'accès aux compétences de base a toujours fait l'objet d'une inscription politique forte, intégrée à la compétence « développement économique et cohésion sociale » de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA), Communauté qui apporte un soutien financier à notre organisme de formation AFP21 (Atelier Pédagogique personnalisé) à Arras depuis 1987. Cette ambition est amplifiée par la volonté de la ville d'Arras d'inscrire l'accès à la langue française dans une dynamique de réussite éducative et

de prévention de l'échec scolaire. Nous sommes d'ailleurs associés au contrat de ville à ce titre, en particulier sur les Actions Éducatives Familiales (AEF). Le Plan Territorial porté par l'AFP21 en 2013 a permis de finaliser cet engagement et de poursuivre le travail de coordination des acteurs qui ont une part à prendre pour agir, et pour mieux comprendre « qui fait quoi ? ». C'est bien là toute l'importance du rôle d'assemblé territorial assuré par l'AFP21 pour fédérer et agir ensemble en local en lien avec la dynamique régionale et nationale impulsée par des réseaux tels que ceux de l'ANLCI, des Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP), de l'Union régionale des organismes de formation (UROF)... Par ailleurs, le volet « lutte contre la fracture

numérique » (illettrisme) consolide la légitimité de ce plan sur l'agglomération. Sur notre territoire, l'articulation entre les acteurs qui œuvrent sur le champ des compétences de base (et en particulier ceux qui sont engagés dans les AEF avec les Programmes de Réussite Éducative (PRE) a permis de mieux se connaître, pour toujours mieux se reconnaître. À titre d'exemple, le partenariat développé depuis 2013 avec le Pôle culturel de la Ville d'Arras (musée et médiathèque) et le réseau Canopé en lien avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais, a permis depuis 2017 d'accentuer les liens avec les actions de la prévention, en particulier de l'Éducation nationale. »

Vos trois conseils à un territoire qui souhaiterait relever le défi de l'accès pour tous aux compétences de base ?

1. Identifier un acteur ayant la posture partenariale légitimée par les autres acteurs du territoire. Cela permet de fédérer les différents politiques dans ce domaine et de la faire inscrire dans la feuille de route de l'Agglomération ou de la

Communauté de communes, et assure ainsi des moyens de coordination.

2. Développer une expertise institutionnelle afin de mettre en place un « cousinage », des passerelles entre les différents dispositifs et institutions (Région, État, Département, Ville, Agglo, DRAC, Fondations, Mécénats, etc.). Cette expertise peut être collective mais elle doit être « incarnée ».

3. Mobiliser le niveau national et régional de l'ANLCI à des moments clés pour rendre lisible et légitime pour les décideurs la dynamique portée en Territoire. Cette démarche entretient la cohérence des actions de chacun mais également valorise le territoire en région voire a national (les élus en particulier y sont sensibles !)



Maurice Monoky, Claudie Delzenne (AFP21) et Jean-Pierre Beaumont, Conseil régional Hauts-de-France.



L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DU MONDE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'illettrisme touche près d'1 300 000 salariés en France. Dans un environnement fortement impacté par les transformations numériques et les exigences croissantes de performance et de qualité, les entreprises ont besoin de s'appuyer sur tout le potentiel de leur capital humain. Investir dans la formation professionnelle pour développer et consolider les compétences de base des salariés les plus fragiles est un enjeu majeur pour sécuriser leurs parcours professionnels et améliorer la performance des entreprises.

Pour répondre à ce défi, les entreprises et les acteurs de la formation doivent être soutenus et outillés afin de proposer aux salariés des solutions et des parcours de formation adaptés.

Pour la 6^e édition des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre 2019, les entreprises, les opérateurs de compétences et les organismes de formation se sont mobilisés.

Sensibiliser les acteurs du monde professionnel aux enjeux de l'illettrisme, proposer une offre de service pour la maîtrise des compétences de base, outiller les encadrants et managers de proximité, construire des parcours de formation adaptés prenant appui sur les situations de travail et intégrant les outils numériques : ce sont autant d'actions fondamentales qui permettent d'agir efficacement dans le monde du travail.

« Dans l'entreprise, on met l'accent sur les compétences de base et on s'attache à ce que la personne puisse être autonome sur son poste de travail. On aborde la question de l'illettrisme d'abord par les situations de travail, et les problématiques telles que la difficulté à lire un plan, les consignes de sécurité, etc. »

Extraits du guide pratique : « Comment proposer des formations sur mesure pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base ? » www.illettrisme-solutions.fr

Photo du haut : Déjeuner FAF.TT. sensibilisation, module e-learning à Limoges, avec le Centre Ressources Illettrisme Nouvelle-Aquitaine et l'ANLCI.

Photo du bas : 11 septembre en Île-de-France - Sensibilisation des correspondants Ressources humaines et Juristes du groupe Vinci énergies avec la compagnie l'Échappée belle.

Quelques exemples de manifestations :

- **Auvergne-Rhône-Alpes, le 10 septembre : matinée « Développer les compétences de bases : un enjeu majeur pour la compétitivité de votre entreprises » avec l'OPCO Mobilités.**



- **Webinar ANDRH-ANLCI le 10 octobre, ouvert à tous les Directeurs de Ressources Humaines sur le thème « Maîtrise de compétences de base : repères pour les DRH ».**



Webinar ANDRH / ANLCI
MAÎTRISE DES COMPÉTENCES DE BASE :
REPÈRES POUR LES DRH
10 septembre 2019
12h00 - 13h00



La parole à

Agnès Salvadori

Chargée de mission nationale Ingénierie de projets et de formation pour l'OPCO du travail temporaire FAF.TT.*

« Le FAF.TT. s'est engagé très tôt dans le mouvement des JNAI, car la branche du travail temporaire est historiquement très investie dans la lutte contre l'illettrisme. Les JNAI sont l'occasion de permettre à tous les acteurs de la branche de s'emparer du sujet.

Il est important de rappeler que le sujet de l'illettrisme ne relève pas d'un « domaine d'expertise », mais qu'il est transversal et que chaque territoire, chaque secteur de l'OPCO, peut et doit s'en emparer.

Les JNAI nous permettent en premier lieu d'alimenter un bon niveau d'information sur la question de l'illettrisme et ainsi contribuer à lever les idées reçues. En effet, 9 % des salariés intérimaires sont concernés, soit 2 points de plus que la moyenne nationale. Il s'agit, également de promouvoir l'offre de services liés à la formation de base que nous portons, à travers le programme national Langue et Compétences et d'offrir un rendez-vous récurrent pour cela.

Cette mobilisation prend ainsi plusieurs formes, pour pouvoir être à la fois déclinée auprès des agences d'emploi au travers de manifestations, et faire l'objet de sensibilisations internes directement auprès des collaborateurs du FAF.TT. Nous avons choisi cette année de lancer un quiz sur l'illettrisme via notre intranet, en renvoyant à des ressources, des films produits par l'ANLCI, et en proposant ensuite un article sur les gagnantes du quiz. C'est une démarche qui sera renouvelée en 2020 car elle a beaucoup plu à nos collaborateurs et permet justement de montrer que chacun peut s'informer, mesurer les idées reçues sur ce phénomène, et aussi être acteur à son niveau.

Concernant nos entreprises adhérentes, deux articles ont été publiés pendant la semaine du 10 septembre, l'un sur la « compétence numérique » et les

moyens d'agir, et l'autre sur l'outil « Diag'compétences » (un outil d'identification et de prépositionnement sur les savoirs de base) avec des témoignages de directeurs d'agence qui l'utilisent. Il est intéressant de saisir l'opportunité des JNAI dans le cadre de notre cycle de découverte de l'outil Diag'compétences et de nous appuyer sur les retours des utilisateurs pour travailler à l'évolution de cet outil.

Les témoignages des conseillers nous y encouragent : « lorsque j'utilise Diag'compétences pour un positionnement et que les résultats mettent en évidence une situation d'illettrisme, comment en parler à cette personne au moment de la restitution, comment trouver les mots adéquats ? » Nous allons enrichir le guide utilisateur pour mieux répondre à cette dimension par exemple, et mettre en évidence le lien vers la Certification CléA.

Les opérations en direction des agences (en 2019 en Nouvelle-Aquitaine, dans les Hauts-de-France et Normandie, en Île-de-France), ont pris différentes formes, de la passation du module e-learning de l'ANLCI par les personnels d'agence d'intérim, à l'organisation de sessions de formation, ou à des conférences à distance, là aussi organisées en lien avec l'ANLCI. Ces rencontres font émerger de nouvelles demandes, qui trouvent un prolongement au fil de l'année.

Le Centre de Ressources Illettrisme francilien est venu présenter son offre de services lors de la manifestation JNAI d'Île-de-France (photo ci-contre), et cela a généré des demandes de sensibilisation de la part des entreprises du travail temporaire franciliennes. Nous travaillons donc actuellement à la mise en œuvre de cet accompagnement pour le début de l'année 2020.

Pour la prochaine édition des JNAI, nous pourrions concevoir un « mode d'emploi » facilitateur pour toucher plus de territoires.

*Agissant pour le compte de l'OPCO des Services à forte intensité de main d'œuvre qui deviendra AKTO à partir du 1^{er} janvier 2020.

Il pourra s'agir d'un format commun proposé par le national et facile à décliner pour les agences, qui choisiront selon leurs possibilités de l'enrichir en fonction des spécificités territoriales, des publics ciblés, des secteurs d'activités précis, c'est à réfléchir. Dans le travail temporaire, le débat concernant l'illettrisme porte désormais sur les moyens d'en parler, les solutions à mettre en avant. Nous sommes sur des secteurs d'activités à flux tendu, avec une forte problématique de recrutement, qui nécessite de la réactivité. Il est essentiel d'aller chercher de la meilleure façon les personnes les plus éloignées de l'emploi pour couvrir la demande. Cela passe notamment par le fait de garantir la maîtrise d'un socle de compétences de base par les salariés intérimaires afin de s'insérer en toute sécurité au sein d'une Entreprise Utilisatrice. Notre grand défi concerne les entreprises de moins de 50 salariés (intérimaires et permanents confondus) et comment accompagner davantage ce type de structures à l'accompagnement des problématiques d'illettrisme. Pour les grandes entreprises d'autres leviers sont à travailler, tels que la RSE. Au 1^{er} janvier 2020, Intergros, le FAFIH, Opcalia, le FAF.TT. et la délégation Propreté de l'OPCA TS se réuniront en une seule et même entité, AKTO. Notre mobilisation commune pour la lutte contre l'illettrisme pourra ainsi être décuplée ! »

→ Contact : agnes.salvadori@akto.fr

À partir du 1^{er} janvier 2020





Pôle emploi Normandie s'engage largement depuis 2014 dans le mouvement des JNAI avec ses partenaires. En 2019, 68 événements normands ont été organisés et 100 % des agences ont participé au challenge régional « Une agence, une action ».



La parole à Sylvie Leroux

Chargée de mission au Service Ingénierie Opérationnelle auprès de la Direction régionale Pôle emploi Normandie

« Dès 2014, nous nous sommes saisis des JNAI, conscients que cette dynamique répondait à notre objectif, en lien avec le déploiement de la certification CléA, de bien accompagner vers l'emploi des personnes de bas niveau de qualification. Nous avons considéré que les JNAI résonnent pleinement avec notre objectif de nous placer comme « révélateur de compétences ». C'est ainsi qu'est né en 2017 le challenge Pôle emploi, pour proposer d'emblée un mode projet avec les agences, en leur donnant un objectif commun qui pouvait ensuite être adapté aux réalités et aux besoins des territoires, et en ce sens les équipes se sont montrées très créatives. Dès le démarrage du challenge, nous avons travaillé en étroite complémentarité avec nos partenaires dans la lutte contre l'illettrisme : les organismes de formation, le Centre Ressources Illettrisme du Carif Oref, les partenaires sociaux, l'ANLCI, le Conseil Régional, les structures IAE. Ce réseau s'est élargi en 2019 avec des bibliothèques, centres de

détention, centre des impôts, Carsat, branches professionnelles, la CAF, une auto-école solidaire, une université, un orthophoniste, un grand groupe industriel. Nous allons toujours plus loin chaque année et nous constatons à quel point cela participe également à la montée en compétences des agents.

Quelques chiffres en 2019 à ce sujet : 70 référents illettrisme ont été nommés sur le réseau normand (à minima un par agence, ce qui est une première au niveau national !) et des binômes conseillers / psychologues participent à l'organisation des actions de façon audacieuse et pertinente. 11 sessions de formation ont été organisées en Normandie en 2019, pour une sensibilisation de 125 agents à la lutte contre l'illettrisme en lien avec le Centre de Ressources Illettrisme et le service RH. On note même une approche fine et une meilleure technicité dans le suivi des demandeurs d'emploi (parcours Rebond, recrutement par simulation, portefeuilles parcours sans couture...) L'objectif 2019 s'est concentré sur la lutte contre

l'illettrisme numérique et la valorisation des réussites des apprenants, en écho à la campagne nationale de l'ANLCI pour les JNAI 2019 (réalisée en Normandie de surcroît !)

Et notre bilan des JNAI 2019 traduit une progression continue de l'envergure de nos actions d'année en année : des projets de plus en plus ambitieux, une montée en compétences accrue des agents, des partenaires plus nombreux et plus impliqués, une communication régionale d'envergure. Un mot d'ordre pour nous : « **l'illettrisme, c'est l'affaire de tous !** ». Nous sommes sensibles à la volonté de l'ANLCI de mobiliser largement et surtout d'incarner les parcours, de partager les histoires des personnes concernées pour mieux les accompagner collectivement. Nous proposons une action « que sont-ils devenus ? » pour connaître le parcours de 57 demandeurs d'emploi (repérés en difficulté avec les compétences de base lors des JNAI 2017 et 2018) pour qu'ils témoignent de leur réussite. »



Sylvie Leroux sur France 3 Normandie, le 9 septembre, pour parler de la mobilisation régionale.



L'espace numérique mobile présent lors de la journée Pôle emploi Barentin sur l'illectronisme.



Et dans les autres régions, un exemple : journée de mobilisation à Avignon.

Plusieurs établissements de l'Éducation nationale, de l'école élémentaire aux INSPE (instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation), ont décidé de mettre en lumière leurs actions de prévention et lutte contre l'illettrisme lors des JNAI.

Rappelons que le ministère de l'Éducation nationale est un des membres fondateurs du Groupement d'Intérêt Public ANLCI.

Qu'il s'agisse de prévenir l'illettrisme à travers les pratiques ordinaires de la classe, de donner le goût de lire et d'écrire ou qu'il s'agisse de proposer des solutions de formation aux adultes en difficulté, à travers le réseau des GRETA, l'Éducation nationale est un acteur majeur.



La parole à Jean-Yves Bouton

Inspecteur académique au Rectorat, Académie de Montpellier

L'Académie de Montpellier s'est engagée cette année dans la 6^e édition des JNAI en mettant en valeur les Quarts d'heure lecture dans les écoles et les collèges. Pouvez-vous nous préciser en quoi ce dispositif favorise et participe à la prévention de l'illettrisme ?

« L'un des vecteurs de construction de l'illettrisme réside sans doute, au-delà des difficultés d'apprentissage, à la relation que les enfants construisent avec la lecture et l'objet livre. Si l'apprentissage initial ne trouve pas d'écho favorable dans les familles, et plus largement dans la sphère sociale dans laquelle évoluent les enfants, parfois en raison de représentations dégradées de l'école et du monde du livre en général, l'enfant risque de s'en désintéresser rapidement et, pour peu qu'il rencontre des difficultés à appréhender le décodage et les bases de l'écriture, d'être vite dépassé. Or on sait qu'en matière d'éducation, il est souvent difficile d'accepter de revenir en

arrière ou de trouver des rythmes d'apprentissage qui s'adaptent à la réalité de chaque élève. Ensuite, l'évaluation, les moqueries des camarades, la culpabilisation par certains adultes ouvrent les rangs des agressions contre l'estime de soi. Enfin, l'instinct de conservation incite à trouver des voies détournées, des stratégies de fuite contraires à la construction des apprentissages. L'illettrisme provient d'un processus silencieux et souvent invisible.

Le dispositif « Quart d'heure lecture » a l'avantage d'être un dispositif souple, dont les contraintes pour les élèves sont limitées, et qui relève avant tout de l'incitation. Les retours que nous commençons à recueillir évoquent plusieurs effets positifs comme l'instauration d'un climat plus calme, de manière durable. Or, on sait que le climat est un élément essentiel des apprentissages. En second lieu, on observe que les élèves réfractaires au départ entrent progressivement dans la lecture, comme s'il y avait un effet

de « contagion lente ». Se diffuse peu à peu une sorte de « parfum de lecture », si l'on peut dire : d'abord on prend un livre au hasard, ensuite, on tourne les pages, certains reviennent avec le même livre, un manga ou une bande dessinée : il se passe forcément quelque chose. Le « Quart d'heure lecture » ne remplace pas l'apprentissage systématique de la lecture, mais mis en place très tôt, c'est-à-dire dès la maternelle, dans des modalités adaptées à l'âge des enfants (feuilletage, lecture par l'adulte, découverte autonome de l'objet livre...), il doit pouvoir contribuer à construire des représentations positives : le livre n'est alors pas un ennemi, mais un objet du quotidien, facile d'accès, rassurant, qui nous plonge dans une ambiance calme, sereine, silencieuse favorisant une certaine forme d'intériorité que certains enfants ont parfois du mal à accepter. »

PARMI CES OPÉRATIONS :

- 9 écoles élémentaires et collèges de l'Académie de Montpellier ont mis en valeur le « Quart d'heure lecture » proposé dans tous les établissements scolaires. Les élèves qui ont déjà pris l'habitude de lire aux côtés des professeurs, des membres de l'administration ou des agents techniques ont invité parents d'élèves, élus, corps académique ou encore la presse locale à partager ce moment privilégié de lecture au sein de leur établissement.
- 3 manifestations enregistrées sur les territoires ultramarins à La Réunion, en Martinique et en Polynésie française avec la participation de classe ULIS ou de l'INSPE.
- 5 GRETA qui proposeront des journées portes ouvertes pour inciter des adultes à renouer avec la formation, d'autres se sont engagés sur des ateliers pour la maîtrise des outils numériques.



La parole à **Jean-Yves Bouton**

Vous vous êtes rendu sur les lieux de ces moments de lecture partagée : quels impacts positifs avez-vous pu constater auprès des lecteurs, qu'ils soient enseignants, élèves ou agents ?

« Le premier impact positif est l'amélioration de la relation à la lecture (établie sur des indices comme le plaisir de lire, le fait de parler de ses lectures, d'entrer plus facilement dans la lecture...), le second est l'instauration rapide et durable dans la classe d'un climat propice aux apprentissages, garantie d'une mise au travail plus rapide.

Comment voyez-vous l'engagement de l'Académie pour la prochaine édition des JNAI ?

« Nous avons une très belle marge de manœuvre ! Plus de 400 écoles et collèges ont expérimenté le « Quart d'heure lecture » en 2018-2019. Plus de 120 projets étaient à l'étude, et nous avons labellisé 9 d'entre eux ! Nous communiquerons plus tôt cette année avec les établissements et les écoles. Ils pourront contribuer, soit à

On signale également une amélioration des compétences de lecture, mais cette question mériterait que des chercheurs s'en emparent. Ensuite, un signal très encourageant est la fréquentation accrue de la BCD (bibliothèque centre documentaire) ou du CDI (centre de documentation et d'information). Sur le terrain, ce qui m'a le plus marqué, c'est l'adhésion sereine de tous les adultes au dispositif, par une collaboration entre le monde de l'éducation, les associations, les services publics et les collectivités territoriales. À Saint-Paul de Fenouillet,

travers le « Quart d'heure lecture », soit à travers d'autres formes de manifestations, comme la formation des personnels puisque l'Académie élabore également des ressources pédagogiques susceptibles de contribuer au recul de l'illettrisme ; nous sommes par ailleurs en train de construire des partenariats, autour de l'école, dans les territoires, avec les centres départementaux de ressources contre l'illettrisme, les collectivités territoriales, les services de l'État, en l'occurrence la DRAC et la

la présence de la plupart des personnels du collège, toutes fonctions confondues, celle du maire qui a distribué un dictionnaire à chaque élève de 6^e, celle du délégué départemental, de la directrice de la médiathèque, de l'association Lire et faire lire, de parents d'élèves... voilà qui a concouru, de manière exemplaire, à dire aux enfants que la lecture est un bien précieux que nous avons tous en partage, qui nous a construits, nous adultes, dans le respect de nos différences, un bien très précieux que nous souhaitons leur transmettre et que l'institution protège. »

Préfecture de région ; je pense que certains pourront faire connaître leur projet à l'occasion de la prochaine édition des JNAI. Enfin, Madame la rectrice souhaite instaurer le « Quart d'heure lecture » au Rectorat dès cette année. Ce sera, symboliquement, un événement fort, qui sera suivi, je l'espère, par sa mise en œuvre pérenne ; elle pourra faire l'objet d'une manifestation labellisée en septembre 2020. »



Lancement de l'action à Saint-Paul de Fenouillet en présence de M. Bouton, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional (IA-IPR), du maire Jacques Bayona, du président de l'association Pays vallée d'Agly Pierre Estève, de représentants de la bibliothèque municipale, de l'association Lire et faire lire 66, de professeurs et membres du personnel du collège Calvet, de parents d'élèves et de collégiens. (Source : journal l'Indépendant)



600 participants à la rencontre d'information et sensibilisation à l'illettrisme à l'INSPE de la Réunion le 7 septembre 2019.

L'ENGAGEMENT DU MONDE ASSOCIATIF, DES ACTEURS DU CHAMP CULTUREL, DES RÉSEAUX DE LECTURE PUBLIQUE...

Depuis le lancement des JNAI, de très nombreux acteurs du champ associatif font preuve d'une grande créativité et d'un engouement réel pour cette dynamique, qui installe selon eux chaque année un rendez-vous nécessaire pour valoriser leurs actions quotidiennes en direction des personnes en situation d'illettrisme. Ils font vivre le mouvement, diffusent les témoignages, accueillent le grand public.

Ouvrir les portes des structures, montrer la réalité des parcours et des histoires de vie, donner à voir le détail des solutions, tout cela participe au décloisonnement des personnes concernées ou de leurs proches qui appellent sur cette période le numéro gratuit Illettrisme Info service et trouvent une réponse adaptée à leurs besoins.



Île-de-France (Bagnex) Café des aidants, du 13 au 15 septembre, mobilisation et rendez-vous sur le thème « l'illettrisme lorsqu'on est aidant ».



Île-de-France (Villeneuve-la-Garenne), le 11 septembre, journée portes ouvertes de l'association Lectures nomades, avec un quiz sur l'illettrisme, les moyens d'agir, etc.



Île-de-France, le 16 septembre, réunion de coordination « Des livres à soi » organisée par le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine Saint-Denis.



Nouvelle-Aquitaine (Cognac), du 6 au 16 septembre, présentation de l'expo-quiz « L'illettrisme, parlons-en ! ».



Centre-Val de Loire (Montargis) le 13 septembre, Escape Game à l'Agafor sur le thème « L'extraordinaire Léonard de Vinci ».



Grand-Est (Nancy) le 18 septembre, dîner littéraire en présence de Jean-François Kahn au profit de la lutte contre l'illettrisme (Cril54 : Centre Ressources Illettrisme de Meurthe-et-Moselle) organisé par le Rotary Club Nancy Majorelle.



Bretagne, 8 septembre, La balade des Livres a organisé une après-midi « Le jardin marocain en fête », l'occasion d'entendre des témoignages et de présenter une exposition sur la lutte contre l'illettrisme.



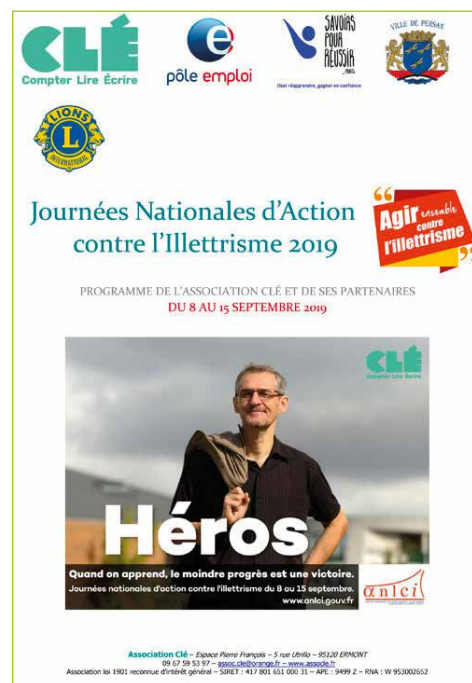
Bretagne, 12 septembre, balades enchantées pour les stagiaires en Compétences Clés, dans le cadre d'un partenariat entre la Médiathèque de Vezin-le-Coquet et le CLPS.



Cayenne, la journée des apprenants en Guyane, en présence du Directeur de l'ANLCI, pour valoriser les productions des stagiaires.



Provence-Alpes-Côte d'Azur, 11 septembre, Forum Illettrisme du Crédit Mutuel Méditerranéen à Nice.



Île-de-France (Ermont) - 9 actions portées pendant la semaine JNAI avec l'Asso Clé et ses partenaires dont Pôle Emploi, Savoirs pour réussir et le Lions Club : forum des associations, projection, sensibilisation des conseillers Pôle emploi, découverte métiers par les apprenants, actions de développement des compétences des collaborateurs, débats sur l'illectronisme, etc.



Bourgogne-Franche-Comté, 15 septembre, braderie culturelle de la Médiathèque de Côte d'Or.



Depuis 2018, la Banque de France s'associe au mouvement des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme et déploie des opérations sur tous les territoires, animées par ses délégations régionales. Cette année, 78 opérations ont été portées par les antennes Banque de France dans 13 régions ainsi que dans les départements d'Outre-mer du 8 au 24 septembre 2019.



L'une des opérations à Limoges le 9 septembre.

Nous avons interrogé l'équipe du service EDUCFI pour apporter un éclairage sur cette mobilisation.



Pour l'édition 2019, les personnes ciblées étaient les jeunes et les intervenants sociaux, pour une sensibilisation à l'éducation financière et une découverte des outils mis à disposition par la Banque de France, à savoir le site et le jeu « Mes Questions d'Argent » et l'application « Pilote Budget ». Ces opérations ont pris la forme d'ateliers, dont le contenu a été élaboré en partie avec l'aide de l'ANLCI, qui portaient sur le budget et le compte bancaire sous la forme d'activités ludiques. Ces ateliers, animés par les salariés Banque de France, ont été pour la plupart organisés en partenariat avec les Missions locales, les Centres Ressources Illettrisme, les CCAS, et parfois aux côtés des acteurs du Service Militaire Adapté, Service Militaire Volontaire, Écoles de la deuxième chance, etc.



Pour **Charles Banaste**, Responsable des actions intervenants sociaux et grand public, cet engagement s'inscrit dans le droit fil de la mission d'éducation financière, assez nouvelle pour la Banque de France car elle lui a été confiée par le Gouvernement en décembre 2016.

« Une stratégie d'éducation financière existe dans de nombreux pays, parfois depuis longtemps, pilotées par un opérateur. Les pouvoirs publics ont confié ce rôle à la Banque de France, au regard de ses

compétences et de son positionnement. L'ambition de la stratégie est avant tout de rendre les gens plus autonomes et mieux informés face aux questions financières, et c'est là que s'établit le lien avec l'illettrisme. Pour être autonome, il y a un certain nombre de concepts, y compris financiers, qui doivent être compris par chacun, relatifs aux notions de crédit et débit, de droits et d'engagement, de gestion budgétaire au quotidien, etc. La question de l'illettrisme n'est pas une complète découverte pour nous : dans toutes les succursales, lorsque nous lisons par exemple les dossiers de surendettement ou que nous recevons à nos guichets les personnes en difficulté financière, il y a une dimension « matérielle » qui nous apparaît sur la problématique de la maîtrise des compétences de base, c'est évident. La nécessité d'aller plus loin, de nous associer aux entités partenaires compétentes pour agir et déployer nos missions nous est apparue naturelle. »



Et pour répondre à cette approche de communication « universelle », l'importance de l'accessibilité s'est naturellement imposée comme le précise **Jessy Colombo**, référente du pôle Intervenants sociaux et grand public.

« Nous avons rapidement travaillé aux côtés d'acteurs tels que l'ANLCI pour créer des outils facilitant la compréhension, choisi une approche ludique avec le jeu « Mes questions d'argent » qui marche très bien auprès des jeunes et développé un site et une application mobile pratique (« Pilote Budget » en partenariat avec d'autres opérateurs), avec un soin particulier porté à la clarté des messages, à la place des visuels, des informations clés. »



Pour **Pascal Verwaerde**, responsable des Actions auprès des jeunes et avec l'Éducation nationale, l'engagement de la BDF au sein des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme permet également de répondre à une problématique centrale, à savoir travailler toujours plus finement avec les acteurs locaux qui interviennent auprès de publics fragilisés.

« Nous avons déployé un modèle d'ateliers facilement déclinables par nos succursales et associant des opérateurs locaux, en proposant via notre intranet **une boîte à outils** très claire pour comprendre comment s'engager dans les JNAI, comment faire labelliser une opération, qui sont les contacts ANLCI ressources sur les territoires, etc.

Cela nous permet de faire connaître nos outils, parfois de mieux faire connaître nos missions et appuis également, et d'accompagner ces formateurs et intervenants dans leurs pratiques, à leur écoute pour adapter nos supports en fonction de leurs besoins. C'est d'ailleurs selon cette méthode d'intervention que nous sommes aujourd'hui sollicités pour nous associer aux « Cités éducatives », car nous avons un rôle à tenir dans ce contexte également. Nous intervenons assurément sur un temps plus court et plus ciblé que ne le fait l'ANLCI, qui est présente de façon plus globale et continue face aux problématiques transversales de l'illettrisme, mais notre présence aux côtés des acteurs sur tous les territoires y compris ultramarins, est importante pour conduire les usagers vers une réelle autonomie. »

→ En savoir plus : www.mesquestionsdargent.fr



Nouvelle-Aquitaine, Limoges, le 9 septembre : présentation des outils EDUCFI.



Martinique, 13 septembre : présentation des outils BDF par l'IEDOM à la Mission locale du Nord Martinique.



13 septembre, Lyon : présentation d'outils par la Banque de France en direction des professionnels de la formation et de l'insertion.



Auvergne-Rhône-Alpes, 20 septembre à Ambérieu : des ateliers « Mes questions d'argent, mon budget » au Régiment du Service Militaire Volontaire.



Pays de la Loire, Nantes, le 13 septembre : présentation des outils EDUCFI.

L'ENGAGEMENT DU CENTRE DU SERVICE NATIONAL AVEC LES JOURNÉES DÉFENSE CITOYENNETÉ



Centre-Val de Loire, 11 septembre : sensibilisation des jeunes à la question de l'illettrisme lors de leur Journée Défense Citoyenneté, avec le correspondant régional ANLCI Jean-Christophe Raléma.

Les centres du service national s'emparent du mouvement des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme en s'appuyant sur leur propre mécanique des Journées Défense Citoyenneté (JDC). Les JDC concernent tous les jeunes, hommes et femme, de 17 ans pour leur donner « un contact direct avec la communauté militaire et une découverte des multiples métiers et spécialités, civils et militaires qu'offre

aujourd'hui aux jeunes le Ministère des Armées. », mais aussi une « opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée. » En lien avec le ministère de l'Éducation nationale et l'ANLCI, ces journées permettent également de faire passer aux jeunes un test dit « d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française » et de mieux connaître les difficultés de lecture des jeunes Français. Dans le cadre des JNAI, des JDC thématiques sont ainsi déclinées, comme à Lyon le 10 septembre dernier sur le thème : « Illettrisme, moi aussi je suis concerné ! » Ces manifestations portent un double intérêt : sensibiliser les personnels à la problématique de l'illettrisme et aux moyens d'accompagner les jeunes repérés en grande difficulté, mais également sensibiliser les jeunes, de tous niveaux, pour leur permettre de porter un rôle sinon d'ambassadeurs, en tout cas de citoyens informés sur ces situations et capables d'en parler autour d'eux.

L'ENGAGEMENT DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Plusieurs établissements de l'Administration pénitentiaire ont décidé de mettre en lumière leurs solutions contre l'illettrisme. Un exemple en région : « Apprendre à lire par le jeu » avec le Centre pénitentiaire de Mont de Marsan, « un journal pour lire et écrire » à l'unité locale d'enseignement, Maison centrale de Saint-Martin de Ré.

« Le service public pénitentiaire assume une double mission : il participe à l'exécution des décisions et sentences pénales et au maintien de la sécurité publique, et il favorise la réinsertion sociale des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire. »

Rappelons que le ministère de la Justice est un des membres fondateurs du Groupement d'Intérêt Public ANLCI et que la prévention et la lutte contre l'illettrisme figurent parmi ses priorités. Selon l'Administration pénitentiaire*, sur les 79 785 personnes détenues au 1^{er} janvier 2018, 96,3 % sont des hommes. De nombreux détenus ont suivi une scolarité chaotique. 76,2 % ne dépassent pas le niveau CAP. 22,7 % des personnes détenues entrantes ont des besoins importants dans le domaine de la maîtrise des savoirs de base, notamment dans la langue française.

L'Administration pénitentiaire prend en compte les difficultés de certains détenus avec les compétences de base et les prend en charge par le biais des cours donnés par des enseignants de l'Éducation nationale. Elle mobilise également pour cela des partenaires associatifs, notamment sur le champ de l'action culturelle.

Pour rappel : en 2019, l'Administration pénitentiaire, la Fondation M6 et l'ANLCI se sont associées pour mettre à disposition des intervenants un guide pratique « Comment animer un atelier d'écriture en milieu carcéral » disponible sur le site www.illettrisme-solutions.fr



* Les chiffres clés de l'Administration pénitentiaire de 2018



L'ENGAGEMENT DES ACTEURS SUR LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

98 actions ont été organisées sur les territoires d'Outre-mer en 2019 dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme. La problématique de l'illettrisme est très importante en Outre-mer, et la nécessité d'une action coordonnée, d'une information partagée et d'une visibilité accrue des actions de terrain se pose peut-être plus sensiblement encore qu'ailleurs. C'est pourquoi de nombreux acteurs se sont emparés très tôt des JNAI pour rendre visibles leurs dispositifs et actions, et pour amplifier la mise en réseau.

Entretien avec deux correspondants régionaux de l'ANLCI et une responsable d'une plateforme de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme en Outre-mer.



Benjamin Gérard Céline Jérôme Fatima Assani

Questions à **Benjamin Gérard**, chargé de lutte contre les addictions, l'illettrisme et les discriminations auprès du sous-préfet à la Cohésion Sociale et la Jeunesse à la Réunion, **Céline Jérôme**, chargée de mission régionale Illettrisme et du Centre Ressources Illettrisme en Martinique (Agefma) et **Fatima Assani**, chef de projets pour la Plateforme partenariale de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme à Mayotte.

Le propos premier est partagé par chacun de ces trois acteurs :

« En Outre-mer, l'illettrisme est un sujet qui doit nous alerter et nous travaillons quotidiennement pour une prise de conscience, y compris du côté de la puissance publique, de l'importance de faire de la lutte contre l'illettrisme un sujet central. Les rencontres de mobilisation ont pour cela été utiles, ainsi que le portrait et le témoignage de Tamarati, cette jeune mahoraise qui a parlé de son parcours de formation dans le cadre de la campagne nationale des JNAI (visuel ci-contre). Il est important de contextualiser, d'adapter les messages et les campagnes aux réalités ultramarines, cela permet d'« embarquer » les gens dans la problématique et de réaliser quelle part chacun peut prendre dans ce combat. »

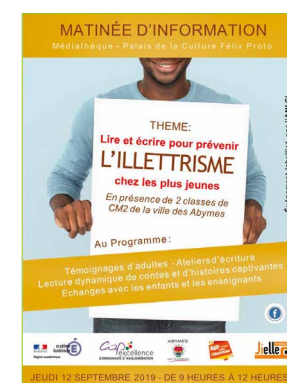
« À Mayotte, précise Fatima Assani, les phases de mobilisation ont été très utiles, pour rappeler à tous les opérateurs de quelle façon ils pouvaient s'associer à cette mobilisation, et les travaux préparatoires ont été relayés dans les médias. À travers les projets qui ont pris forme lors de ces travaux, je pense au kit « Facile à lire », à l'action intergénérationnelle « Raconte tapis » organisée par la bibliothèque de Cavani avec la Direction du Livre et de la Lecture de Mayotte et l'association Familles rurales Bahati n'djéma, nous avons pu définir le



Martinique, le 12 septembre : remise de prix à des salariés en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) ayant bénéficié, grâce à leur structure CIVIS (entreprise d'insertion) d'une formation sur « les savoirs de base », par la délégation Uniformation Martinique, en partenariat avec l'Agefma CRI et URSAIE.

rôle à jouer en direction des adultes, des familles, les moyens d'informer sur la formation de base, sur l'accès aux dispositifs, **et on se saisit finalement des JNAI pour lever des freins entre les acteurs, pour faire comprendre que nous avons intérêt à travailler ensemble et que c'est le rôle de la plateforme d'accompagner chacun pour cela. »**

« C'est vrai, confirme Céline Jérôme, nous présentons en Martinique les JNAI comme un moyen de communiquer sur ce que les acteurs font mais aussi sur ce que nous pouvons leur apporter, comment nous pouvons les accompagner, les outiller. Et bien sûr comment mobiliser l'opinion, sensibiliser le plus grand nombre. Cette année par exemple, nous avons réalisé 4 spots audiovisuels reprenant des situations d'illettrisme rencontrées dans la vie quotidienne qui ont fait l'objet d'une diffusion sur un média local (ViaTV) et dans les salles de cinéma dès le 19 août 2019. Ces courts métrages avaient pour objectif d'interpeller et de montrer concrètement ce qu'est l'illettrisme. Ce support d'information a été apprécié des partenaires et a eu un impact fort auprès du public de manière générale. Des personnes en situation d'illettrisme, des parents ou amis ont appelé le numéro Illettrisme Info service pour s'informer. Du côté des actions, je pense par exemple au partenariat avec Uniformation pour valoriser la réussite des stagiaires en formation de base dans une structure d'insertion par l'activité économique, le thème 2019 des JNAI « Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire », collait parfaitement. Cela a donné l'opportunité à l'État d'être présent car la sous-préfète à la Cohésion sociale a passé un message très fort aux stagiaires ce jour-là, pour les féliciter de cet engagement en illustrant tout le chemin qu'ils ont parcouru. Cela a été vécu très fortement pas les stagiaires, ils ont été ensuite interviewés et étaient très à l'aise pour présenter ce réapprentissage. Résultat : **la conseillère en formation Uniformation a reçu une vingtaine de nouvelles inscriptions la semaine suivante ! »**



Guadeloupe.



Le Polynôme académique de Polynésie française, et le Régiment du Service Militaire Adapté de Polynésie française (RSMA-Pf) ont organisé une journée sur le thème : L'illettrisme, frein à l'insertion et à l'évolution professionnelle.

Guyane, Cayenne : les étudiants de l'AFEV aux côtés du directeur de l'ANLCI pour les JNAI.



Benjamin Gérard présente la situation régionale : « Nous connaissons à La Réunion un taux d'illettrisme spectaculaire, soit 21 % de nos concitoyens. C'est un fléau territorial pour nous et les Journées d'Action contre l'illettrisme doivent faire comprendre cela à l'ensemble de la population, toutes catégories confondues et presse incluse, sur le volet de la prévention comme sur celui de la formation de base. Ce mouvement établit un pont relationnel avec l'ensemble des partenaires institutionnels, mais permet aussi de faire se rencontrer autrement les porteurs de projets et les bénéficiaires. Ces JNAI créent chez nous un véritable engouement, génèrent un enthousiasme comme le montre la diversité des projets (52 actions labellisées et une trentaine d'articles de presse !) Le Préfet a tenu un rôle fédérateur, a demandé la tenue d'une conférence de presse pour impliquer chacun, et nous voulons l'année prochaine aller encore plus loin, impliquer les petites collectivités, les mairies, les entreprises y compris de petites tailles, etc. De nombreux acteurs à La Réunion agissent, font des choses, mais on était face à un problème de visibilité et chacun ne sait pas forcément ce que fait le voisin à côté de lui. C'est ce défi qui est relevé par les JNAI, et qui devra nous permettre d'accroître nos efforts en direction du monde du travail, car il y a encore trop de réticence à s'emparer du sujet. Ces journées sont aussi l'occasion de **diffuser les témoignages de salariés, de jeunes, de parents, de multiplier les revendications directes et de donner un visage à cette lutte contre l'illettrisme pour mieux toucher le grand public. »**



Déclinaison en Guyane de la campagne des JNAI 2019.

Flash infos Mayotte





Organisateurs ou partenaires de nombreuses JNAI, les Centres Ressources Illettrisme participent tout au long de l'année au travail d'information, de sensibilisation sur cette dynamique et peuvent encourager la visibilité des actions quotidiennes de leurs partenaires en les invitant à s'associer au mouvement national des JNAI. Les Centres Ressources Illettrisme sont porteurs du numéro Illettrisme Info service et il est important de rappeler que ce numéro gratuit connaît un très fort pic d'appel chaque année en septembre, au moment des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme. La reprise du sujet de l'illettrisme dans les médias, la diffusion de témoignages de personnes concernées, de ceux qui les accompagnent permettent à certaines personnes confrontées à cette situation, ou leurs proches, de saisir l'occasion pour composer ce numéro et en savoir plus sur les solutions locales.



« Au fil des mots », opération organisée le 11 septembre à Perpignan en partenariat avec la ludothèque Rabelais, l'école élémentaire La Miranda, Lire et faire lire, ATD Quart Monde, La Ligue de l'enseignement - fédération des Pyrénées Orientales, Atelier Canopé 66, Ville de Perpignan avec La Maison du centre historique (antenne St-jacques).



La parole à

Hélène Girou

Directrice du CRIA 66 (Ligue de l'enseignement, Atelier Canopé 66)

→ Illustration avec le Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme de Perpignan

Les opérations labellisées Les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme à Perpignan ont mis en valeur des actions mises en œuvre par différents acteurs, mais qui concourent au même objectif. Pourquoi est-ce important de mettre en lumière ces alliances ?

« Le CRIA 66 a une longue implantation dans le département (11 ans aujourd'hui) et un travail conséquent est mené à destination de toutes les structures travaillant autour de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

De nombreuses manifestations partenariales sont menées chaque année, elles permettent à notre structure d'être « connue » et « reconnue » dans le département, aussi bien par les institutionnels qui nous financent que par les entités diverses travaillant autour de cette thématique. Un travail collaboratif a été entrepris et de nombreuses réunions d'échanges, de partages, de formation ont été organisées. Elles ont permis de constituer au fur à mesure une « culture commune » et de faire en sorte que ces différentes structures se rencontrent sur un même lieu, sur

un projet (événementiel, formation, cafés-échanges de pratiques : Troc&pédago), soient de plus en plus confiantes et acceptent de partager. Au final, tout cela permet de mutualiser les forces et de réaliser des projets qui viennent impulser une dynamique autour de la lutte contre l'illettrisme dans le département. L'existence d'une structure et d'un lieu dans le département, c'est-à-dire « localement » est essentielle ! »

Quelle est la spécificité du CRIA 66 ?

« Les spécificités du CRIA sont multiples : nous travaillons sur la prévention et la lutte contre l'illettrisme, et également sur l'apprentissage du français pour les allophones. Nous sommes implantés dans l'atelier Canopé 66 (ex-Centre départemental de Documentation Pédagogique) qui est un grand espace dans lequel on trouve une médiathèque pédagogique très achalandée, des salles de formation, des espaces pour les événements, un équipement et des compétences dans le domaine du numérique extrêmement intéressantes pour la lutte contre « l'illectronisme »

(Studio Média - Web-radio TV / Tiers lieux Fab-lab...) La gestion et le prêt des ouvrages et ressources étant assurés par l'atelier Canopé et une documentaliste certifiée, la présence d'un Ingénieur du numérique éducatif sur le lieu est aussi grandement facilitatrice pour nous. Le portage par la Ligue de l'enseignement constitue également une ouverture et des connexions privilégiées auprès d'une multitude de structures départementales. L'expertise de la Ligue dans de nombreux domaines est également un atout majeur dont nous bénéficions amplement. Situé en centre-ville (centre ancien de Perpignan, au centre du QPV : quartier politique de la ville), dans la Cité éducative, le CRIA 66 est proche géographiquement parlant de structures qui travaillent dans notre domaine, ce qui facilite énormément les contacts, visites, et organisations d'événements. Pour toutes ces raisons, le CRIA 66 joue effectivement son rôle de facilitateur pour l'ensemble des acteurs. La reconnaissance institutionnelle des financeurs depuis 11 ans maintenant en atteste sans nul doute. »

À propos des rencontres de mobilisation

- « Cette année, les rencontres de mobilisation en amont nous ont permis de nous coordonner et de mieux nous connaître, voire de développer des synergies. »
- « Elles permettent de mobiliser les acteurs de la lutte contre l'illettrisme en mettant l'accent également sur les problématiques locales spécifiques. »
- « Ce sont des moments d'échanges et de retour d'expériences entre tous les acteurs afin de penser à des actions communes, mieux connaître la situation dans tous les secteurs à l'échelle nationale et régionale, locale, et réfléchir aux causes actuelles de l'illettrisme et solutions à mettre en place. »
- « Les rencontres de mobilisation donnent une meilleure connaissance de l'existant, et elles aident aussi à consolider le réseau. »

À propos du mouvement des JNAI

- « Ce mouvement met en lumière la nécessité d'agir, d'aider les personnes en situation d'illettrisme, il permet de mieux mobiliser les collectivités. Il doit permettre de mobiliser plus et réaffirmer que ce n'est pas une fatalité, qu'il faut agir encore et toujours. »
- « C'est un moment fort dans l'année pour communiquer autour de l'illettrisme et promouvoir la cause. »
- « Il faut continuer à parler de l'illettrisme, pour lutter encore sur les nombreux préjugés. Il faut valoriser les apprenants pour leur détermination et leurs compétences transverses développées au quotidien. »
- « Cette action est très importante pour la population, pour valoriser le travail des usagers qui sortent de l'illettrisme. »
- « L'importance du label « Agir ensemble contre l'illettrisme » ? Réaffirmer notre mission en tant que structure de terrain, partager un objectif commun avec différentes façons d'agir. Et surtout nous mettre en lien, en réseau avec d'autres structures de notre territoire, qui travaillent sur un autre moment du parcours, sur d'autres thématiques mais toujours en direction des personnes fragilisées. C'est un coup de projecteur sur des actions qui se prolongent toute l'année. »
- « Il faut maintenir ces opérations pour démystifier cette problématique et réduire le nombre trop important de personnes concernées par l'illettrisme en France. »



LES JNAI DANS LES MÉDIAS

france.2
france.3



Les Echos

Le Parisien



demain.tv
TV5MONDE



Demain.TV
7 septembre
Du 8 au 15 septembre ce sont les journées nationales d'action contre l'illettrisme. Une semaine de sensibilisation organisée par ANLCI - Agir ensemble contre l'illettrisme. Son directeur Hervé Fernandez est l'invité de notre émission "Si on changeait" dimanche 8 septembre à 13h35. #JNAI2019



France 3
12/13
L'été
Conquérante
Basé sur un ouvrage, le ministre propose une « loi » contre l'illettrisme. Un combat de tous les jours.



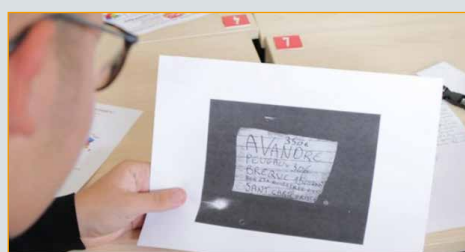
LEPARISIEN.FR
Iillettrisme : à 44 ans, Catherine réapprend à lire
Comme 2,5 millions de Français, cette mère de famille est illettrée, bien...



Chérie 25
8 septembre
Chérie 25 s'associe à la 6ème édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 08 au 15 Septembre. Toutes les informations sur <http://www.anlci.gov.fr> & tous les événements sur <https://www.illettrisme-journées.fr/jnai-2019/> #JNAI2019 ANLCI - Agir ensemble contre l'illettrisme



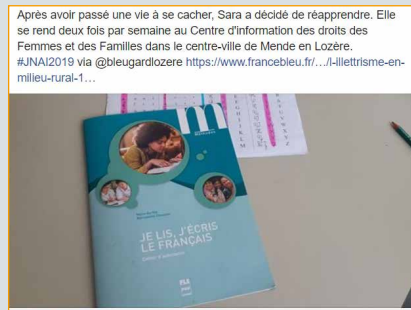
#JNAI2019 - les parcours des apprenants valorisés en Martinique
Reportage de Vi&ATV du Mardi 10 Septembre 2019 : Remise de prix pour les salariés de l'entreprise d'insertion #icvis @ Martinique dans le cadre des #JNAI2019



LEPROGRES.FR
Rhône - Sensibilisation. Illettrisme : c'est aussi un combat de l'armée à Lyon



LAPROVENCE.COM
Avignon : lutter contre l'illettrisme pour faciliter le retour à l'emploi



FRANCEBLEU.FR
L'illettrisme en milieu rural
C'est la semaine nationale de la lutte contre l'illettrisme, organisée pour fa...

#JNAI2019 Bretagne avec AddeSKI - <https://www.letelegramme.fr/.../addeSKI-partenariat-avec-l-ib-...>



LETELEGRAMME.FR



HERVÉ FERNANDEZ - DIRECTEUR GÉNÉRAL, AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
L'alphabétisation progresse mais sans gommer les inégalités



QUEST-FRANCE.FR
Argentan. En prison, ils posent des mots sur l'illettrisme
Les Journées nationales d'action contre l'illettrisme ont donné lieu à une...



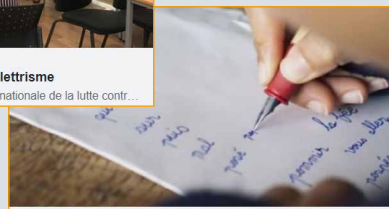
VIVREFM.COM
Anthony (33 ans) : « Je pensais que cela ne servirait à rien. Aujourd'hui je suis amoureux de l'école ! »



FRANCEBLEU.FR
Des ateliers pour lutter contre l'illettrisme
Des ateliers pour lutter contre l'illettrisme en replay sur France Bleu Creus.



CORSENETINFOS.CORSIKA
Le Pôle Emploi de Bastia s'attaque à l'illettrisme
Ce lundi 9 septembre à l'occasion de la journée nationale de la lutte contr...



LATERE.FRANCETVINFO.FR
Les journées de lutte contre l'illettrisme se poursuivent... - Guadeloupe la Tère



ACTU.FR
En Normandie, Marie a vaincu l'illettrisme : « Je peux désormais lire des histoires à mes enfants » via @actufr - <https://actu.fr.../en-normandie-marie-vaincu-illettrisme...> #JNAI2019



Reportage
Mon combat pour apprendre à lire
2 933 vues
Nord Mon Département



ANLCI - Agir ensemble contre l'illettrisme
À l'instant
Sujet France 3 Ile-de-France avec l'Asso Clé - #JNAI2019



LE DOSSIER
Les armes secrètes du RSMA
C'est une réussite : 28% d'illettrés à l'entrée, mais 80% d'insertion professionnelle à la sortie. Au RSMA, la bible pour l'emploi passe par un combat contre l'illettrisme, avec un dispositif très particulier, entre dialogue maître et enseignement personnalisé.



Un nouveau programme contre l'illettrisme
Nouvelle saison des Lettres et bibliothèques. Un programme riche avec pour objectif prioritaire fixé par la municipalité de lutter contre les difficultés de lecture et leur corollaire l'exclusion



Questions à Didier van Cauwelaert, écrivain et parrain du 10^e Forum illettrisme, hier au Mamac
« C'est une cause très importante pour moi »



Les JNAI 2020 ?

Tout le monde peut se lancer !

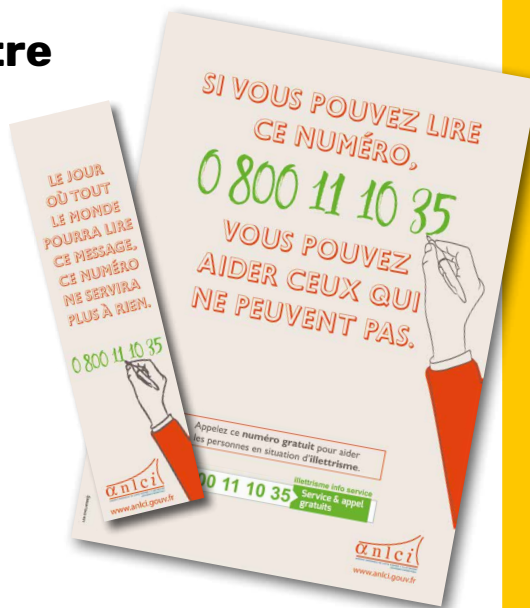
Organisez une opération ouverte au public ou interne du 7 au 13 septembre 2020 et demandez le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » pour entrer dans la dynamique nationale et valoriser votre action quotidienne à travers ce coup de projecteur. Vous pouvez même proposer une opération en ligne (mise en avant d'information sur l'action face à l'illettrisme sur votre site, publications sur vos supports de communication, lancement d'un Webinar ou Mooc, etc.).

Comment labelliser une action ?
Il suffit de remplir le formulaire à retrouver sur le site www.illettrisme-journees.fr



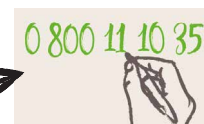
À quoi le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » sert-il ?

- **Communiquer et s'outiller** : des kits d'informations et de supports « clés en main » vous sont envoyés avec l'accord de labellisation, pour vous aider à communiquer sur les JNAI en général et vos événements en particulier. Vous recevez un lot de ressources à diffuser (cartes postales, affiches, marque-pages, etc.) ainsi que le catalogue des productions à votre disposition.
- **Se faire connaître et valoriser son action** : l'ANLCI informe ses partenaires, les décideurs et médias locaux et nationaux sur la mobilisation en région et le programme des opérations (#JNAI2020).



Comment utiliser le mouvement des JNAI pour amplifier la sensibilisation à l'illettrisme et l'information sur l'action conduite en France ?

- **En parlant du numéro gratuit Illettrisme Info service**, pour que ceux qui souhaitent agir ou se faire aider trouvent une solution adaptée au plus près de chez eux.
- **En partageant les témoignages des personnes concernées, des acteurs qui les accompagnent**. À retrouver notamment avec les vidéos de la chaîne YouTube de l'ANLCI.
- **En faisant connaître la plateforme de formation e-learning** « repérer les indices potentiellement révélateurs de situations d'illettrisme », en parler et agir. www.anlci-elearning.com



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Le site Internet www.illettrisme-journees.fr pour tout savoir du mouvement et de la mobilisation dans votre région et partout en France
- La page Facebook, le fil Twitter et Instagram :
 Agir ensemble contre l'illettrisme ANLCI_LYON ANLCI_gip
- Les campagnes d'information des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme
- Le #JNAI2020

ILS PEUVENT VOUS ACCOMPAGNER :

- L'équipe JNAI à l'ANLCI pour toute question : **04 37 37 16 80** – jnai@anlci.gouv.fr
- Les correspondants de l'ANLCI dans votre région – à retrouver sur le site anlci.gouv.fr/portail « en région »
- Le réseau des Centres Ressources Illettrisme

Vous pouvez également participer aux réunions d'information sur les territoires qui se tiendront de mars à juin 2020 – calendrier publié courant février sur les supports d'information de l'ANLCI et des JNAI.

Recevez-vous les informations sur les JNAI ?

Si non : abonnez-vous en adressant une demande à jnai@anlci.gouv.fr ou grâce au lien : <https://www.illettrisme-journees.fr/newsletter/>



Merci
à tous les
participants
2019

Rendez-vous
du 7 au 13
septembre 2020